

MASTER MEEF PRATIQUES ET INGÉNIERIE DE LA FORMATION - ACCESSIBILITÉ PÉDAGOGIQUE, REMÉDIATION, INCLUSION POUR LES ÉLÈVES AYANT DES BESOINS ÉDUCATIFS PARTICULIERS - APRI BEP

RÉSUMÉ DE LA FORMATION

Type de diplôme : Master (LMD)

Domaine ministériel : Sciences humaines et sociales

Mention : Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation

Présentation

Cette formation s'adresse à des professionnels déjà en exercice qui travaillent avec des élèves ayant des « besoins éducatifs particuliers ». Cette expression, couramment utilisée au niveau européen, désigne très largement ceux qui ont besoin d'une adaptation des méthodes d'éducation et d'enseignement et englobe aussi bien les enfants, adolescents et jeunes adultes en situation de handicap que les élèves en grande difficulté scolaire ou les jeunes dont le français est la langue de scolarisation.

En M1 la formation permet de préparer la certification interne à l'Éducation nationale, le CAPPEI. La formation CAPPEI est ouverte à des enseignants du premier et du second degré, en poste dans un établissement ou service accueillant des élèves présentant des besoins éducatifs particuliers, qui sont désignés par les DASEN. Le M1 APRIBEP proposé par l'INSPÉ de l'académie de Versailles est ouvert sur les sites d'Antony, Cergy Hirsch et Saint-Germain-en-Laye de l'université de Cergy-Pontoise. Il est également proposé, par convention, aux enseignants concernés inscrits aux INSPÉ de Guyane, de la Martinique et à l'Institut de formation des maitres de la Nouvelle-Calédonie.

PLUS D'INFOS

Crédits ECTS : 120

Durée : 2

Niveau d'étude : BAC +5

Public concerné

- * Formation initiale
- * Formation continue

Nature de la formation :
Diplôme national de l'enseignement supérieur

Il comprend : un tronc commun, des modules de professionnalisation et des modules d'approfondissement. Les modules de professionnalisation concernent les enseignants exerçant en RASED, ULIS école et ULIS collège, SEGPA, EREA, UE. Les modules d'approfondissement portent sur les difficultés ou les troubles suivants : Grande difficulté scolaire (1), Grande difficulté de compréhension des attentes de l'école, Troubles des fonctions cognitives, Troubles spécifiques du langage et des apprentissages, Troubles du spectre autistique (1). Une partie des modules d'approfondissement se déroule à distance.

La formation aide les professionnels à construire les compétences nécessaires pour analyser les besoins éducatifs particuliers des enfants et adolescents et inscrire des réponses à ces besoins au sein de projets individuels et collectifs définis dans le temps, évalués et concertés avec l'ensemble des partenaires. Pour cela, elle articule les apports de la pédagogie, des didactiques, de la psychologie.

La formation prépare à devenir une personne - ressource contribuant, par son engagement au sein d'une équipe partenariale, à la transmission des principes d'une école inclusive de façon à favoriser l'inscription de chacun des élèves dans une école ouverte à tous.

Un tronc commun important permet aux stagiaires de s'approprier les enjeux éthiques et sociétaux de l'école inclusive (apports des sciences humaines), de connaître les structures et dispositifs dans lesquels exercent leurs collègues et d'être ainsi mieux préparés aux missions d'orientation. Apports théoriques et mises en situation préparent au partenariat avec les familles et les professionnels d'autres secteurs.

La réflexion sur la pratique est placée au centre de la formation par un dispositif de vidéo-formation.

En M2, la formation vise l'approfondissement des connaissances en didactiques des disciplines (français et mathématiques), en psychologie du développement et des apprentissages, en psychopathologie et en histoire et sociologie des politiques éducatives. Elle permet une compréhension approfondie des évolutions conceptuelles, juridiques et réglementaires dans lesquelles s'inscrivent les politiques actuelles concernant les enfants et adolescents ayant des besoins éducatifs particuliers et l'école inclusive. Les

cours ont pour objectif une familiarisation avec les recherches actuelles et la rédaction du mémoire celui d'une formation à la recherche.

Le master permet un approfondissement de la professionnalité des enseignants en vue d'une spécialisation et d'une évolution dans la carrière, permettant ainsi de répondre aux besoins de formation des cadres dans les domaines de l'éducation et de la formation (formateur dans l'enseignement supérieur, conseiller pédagogique spécialisé, inspecteurs de l'éducation nationale, directeurs de structures relevant du médico-social, ...).

Savoir faire et compétences

N°	Compétences	Thèmes
1	Agir en respectant une éthique professionnelle fondée sur des principes d'hospitalité et d'éducabilité.	Ethique
2	Analyser les potentialités et les besoins des élèves dans une perspective d'évaluation formative et formatrice.	Evaluation
3	Elaborer et mettre en œuvre des adaptations pédagogiques et didactiques en fonction de l'analyse des besoins éducatifs.	Posture professionnelle réflexive et adaptation pédagogique
4	Elaborer et mettre en œuvre des projets individuels et collectifs permettant le développement de pratiques inclusives au sein des établissements scolaires.	Posture professionnelle réflexive et adaptation pédagogique
5	Développer des relations de confiance et de partenariat avec les parents des	Communication et partenariat

	élèves ayant des besoins éducatifs particuliers.	
6	Développer des relations de partenariat avec les professionnels et les institutions pour permettre une continuité des parcours des élèves ayant des besoins éducatifs.	Communication et partenariat
7	Connaitre le cadre réglementaire et l'environnement institutionnel départemental pour contribuer aux décisions d'orientation dans le respect des droits.	Expertise institutionnelle et réglementaire
8	Etre une personne ressource pour les enseignants dans la scolarisation inclusive des élèves ayant des besoins éducatifs particuliers.	Conseil
9	Analyser et organiser sa pratique professionnelle en référence à des connaissances fondées sur la recherche en psychologie, didactiques des disciplines et sciences de l'éducation.	Formation et développement des compétences
10	Connaître les domaines de recherches dans le champ de la psychologie, des didactiques et des sciences de l'éducation pour actualiser ses connaissances.	Didactique, psychologie et sciences de l'éducation
11	Formuler une problématique et des hypothèses de recherche. Recueillir des données cohérentes avec un cadre théorique et les analyser.	Recherche

Informations supplémentaires

Équipe(s) de recherche d'appui

Le master Accessibilité pédagogique, remédiation, inclusion pour les élèves ayant des besoins éducatifs particuliers s'appuie sur cinq laboratoires :

- Le laboratoire interdisciplinaire **Paragraphe**, EA 349, Universités de Cergy-Pontoise et de Paris 8 ;
- L'équipe d'accueil École, mutations, apprentissages - **EMA** - EA 4507, Université de Cergy-Pontoise ;
- Le laboratoire de Didactique des Mathématiques André Revuz - **LDAR** - EA 4434, Universités de Cergy-Pontoise, de Paris 7, d'Artois, de Paris Diderot, de Paris-Est Créteil et de Rouen Normandie ;
- Le laboratoire Cognitions humaines & artificielles - **CHArt** - EA 4004, Universités de Paris 8, Paris Nanterre, Paris Est Créteil & EPHE ;
- Le laboratoire de Psychopathologie et Processus de Santé - **LPPS** - EA 4057, Université Paris Descartes.

En master 1 la formation s'appuie sur une équipe pluricatégorielle et pluridisciplinaire, constituée de formateurs, de professionnels et d'enseignants-chercheurs.

En master 2, la formation se poursuit avec l'équipe d'enseignants-chercheurs.

Contenu de la formation

Candidatures INSPÉ - Rentrée 2020

Sur le site de l'INSPÉ de l'académie de Versailles : www.inspe-versailles.fr/ - Rubrique "Candidatures Rentrée 2020" accessible depuis la page d'accueil du site.

Conditions d'accès

Accès en master 1

Être titulaire d'une licence et être titulaire de l'enseignement public ou privé. Être inscrit en année de préparation au CAPPEI par décision de l'inspection académique.

Pour des étudiants non titulaires d'une licence, accès possible grâce à une validation des études supérieures - VES. VAPP possible.

Accès en master 2

Cas 1. Étudiants titulaires du master 1 de cette spécialité

Droit d'accès automatique. Dans le cas d'une reprise d'étude, admission sur décision de la commission pédagogique (examen de la qualité du stage, du mémoire professionnel, des motivations de l'étudiant).

Cas 2. Étudiants titulaires d'un diplôme Bac + 4 sans expérience professionnelle

Être titulaire d'un master 1 en psychologie de l'enfance et de l'adolescence

Admission sur décision de la commission pédagogique après examen d'un dossier (diplômes, CV professionnel, lettre de motivation, projet de recherche).

Cas 3. Étudiants, qui sont des enseignants, titulaires d'un diplôme Bac + 4 et du CAPPEI, du CAPASH ou du CAPSAIS ou du 2 CASH

Admission sur décision de la commission pédagogique après examen d'un dossier (diplômes et lettre indiquant le parcours professionnel et le champ disciplinaire dans lequel l'étudiant souhaite inscrire son projet de recherche).

Cas 4. Étudiants, qui sont des enseignants, titulaires du CAPPEI, du CAPASH ou du CAPSAIS ou du 2CASH, qui ont (ou non) une licence, mais pas de diplôme Bac + 4.

Il est nécessaire de constituer un dossier pour obtenir une validation des études supérieures, VES.

Le dossier VES comprend les diplômes, un CV professionnel indiquant les formations suivies, une synthèse d'une page du mémoire professionnel (cette synthèse indiquera notamment les principales références théoriques utilisées, la démarche adoptée, les conclusions). Une lettre indiquant le champ disciplinaire dans lequel l'étudiant souhaite inscrire son projet de recherche.

Admission sur décision du jury VES du diplôme après examen du dossier.

Poursuite d'études

Le master permet un approfondissement de la professionnalité des enseignants en vue d'une spécialisation et d'une évolution dans la carrière, permettant ainsi de répondre aux besoins de formation des cadres dans les domaines de l'éducation et de la formation (formateur.rice dans l'enseignement supérieur, conseiller.ère pédagogique spécialisé, inspecteur.rice de l'éducation nationale, directeur.rice de structures relevant du médico-social, ...). Une poursuite des études en doctorat est possible.

Modules d'approfondissement

Grande difficulté scolaire 1, Troubles des fonctions cognitives, Troubles du spectre autistique 1, Troubles du langage et des apprentissages, Grande difficulté de compréhension des attentes de l'école

Modules de professionnalisation

Enseigner en SEGPA ou EREA ; Enseigner en RASED ; Coordonner une ULIS ; Enseigner en UE

Insertion professionnelle

Le master permet un approfondissement de la professionnalité des enseignants en vue soit d'une spécialisation soit de réorientations et de progressions de carrière.

Secteur(s) d'activité : éducation et enseignement	
Métier(s)	Enseignant spécialisé ; enseignant référent ; enseignant coordinateur de dispositifs d'inclusion scolaire

Composante

INSPÉ de l'académie de Versailles

Lieu(x) de la formation

Cergy

Responsable(s)

Jamet Frank

frank.jamet@u-cergy.fr

Royer Carine

carine.royer@u-cergy.fr